



HAL
open science

Les bibliothèques d'amateurs au XIXe siècle : œuvres transitoires cherchent mémoire

Amélie Calderone

► **To cite this version:**

Amélie Calderone. Les bibliothèques d'amateurs au XIXe siècle : œuvres transitoires cherchent mémoire. *Romantisme : la revue du dix-neuvième siècle*, 2017, *Bibliothèques*, 177 (2017/3), pp.54-63. 10.3917/rom.177.0054 . halshs-01593641

HAL Id: halshs-01593641

<https://shs.hal.science/halshs-01593641>

Submitted on 27 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Les bibliothèques d'amateurs au XIX^e siècle :
œuvres transitoires cherchent mémoire*

Amélie Calderone

[Version d'auteur]

...ces beaux volumes qu'on lui annonce, qu'on lui montre, mais qu'on ne lui offre pas¹...

La bibliophilie ne s'invente pas XIX^e siècle : les âges précédents ont connu des amateurs de livres célèbres. Pourtant, le phénomène prend une ampleur considérable après la Révolution française. Les événements de la fin du siècle des Lumières ont engendré une double prise de conscience : celle de la nécessité de protéger le patrimoine, et celle de faire œuvre de mémoire. Le domaine du livre en bénéficiera. Au cours des décennies qui suivent, les bibliothèques privées luxueuses proliféreront, sur le modèle de celle, célèbre, de La Vallière, vendue en 1783². Une simple recherche sur le site de la BnF le montre : l'édition de « catalogues de bibliothèques » connaît un développement sans précédent³. Nombre de ces ouvrages référencent les sources de bibliothèques publiques, d'autres sont des inventaires de collections personnelles en vue d'une vente. D'autres, encore, ont un statut hybride, dans la lignée du *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* de Renouard (1819). Le libraire fut en effet l'un des premiers à offrir « le catalogue d'une bibliothèque qui n'est ni ouverte à tous les venants, comme le sont les collections publiques, ni à la disposition future et prochaine des amateurs, comme celles qui vont être vendues⁴ ». Renouard est un passionné éclairé

¹ Antoine-Augustin Renouard, « Préface », *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, vol. 1, Paris, Renouard, 1819, p. IV.

² Voir Guillaume Debure, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière*, Paris, De Bure, 4. Vol., 1783.

³ Quoiqu'il faille prendre avec des précautions ces recherches dépendant du référencement à la bibliothèque nationale de France, les chiffres nous paraissent suffisamment éloquents pour être cités afin de donner un panorama de ce phénomène éditorial. Une requête avec pour titre exact « catalogue de la bibliothèque » donne 1 résultat entre 1600 et 1699, 71 entre 1700 et 1799, et 991 entre 1800 et 1899.

⁴ Antoine-Augustin Renouard, *ouvr. cit.*, p. III.

qui s'adresse à ces bibliophiles qui se multiplieront au cours de cet « âge d'or⁵ » des amoureux du livre, dont les plus célèbres sont le dramaturge Pixérécourt, Charles Nodier ou encore Paul Lacroix (*alias* le Bibliophile Jacob). Nombreuses sont ainsi les bibliothèques privées de collectionneurs célèbres à se voir rationnellement (re)classées, diffusées et commentées dans des ouvrages eux-mêmes destinés à atteindre les rayonnages de livres. Peu étudiés, ces opuscules ont beaucoup à nous apprendre sur les bibliothèques d'amateurs au XIX^e siècle, sur ces lieux d'exception entièrement façonnés par une tension deux pôles contradictoires : la volonté de *faire œuvre* – artistique ou scientifique –, et l'inéluctable caractère éphémère du monument ainsi constitué – que doit compenser l'impression desdits catalogues, servant aussi de plaidoyers en faveur du rachat de ces collections par une institution afin de les pérenniser.

Les bibliothèques d'amateurs : des lieux d'exception

Sur le modèle de Renouard, qui entend ne pas offrir à son public une « froide et sèche nomenclature d'intitulés⁶ », nombre de catalogues présentent des préfaces ou des commentaires grâce auxquels le lecteur pénètre au sein de ces espaces confidentiels. Ainsi, Leroux de Lincy nous immerge au cœur de la bibliothèque de M. Cigongne :

Au fond d'un appartement très simple, mais très convenable [...], on entrait d'un salon dans une pièce plus longue que large, dont les murs étaient presque entièrement garnis par quatre grandes armoires en ébène, et par un meuble de Boule [*sic*] de moindre dimension. Toutes ces armoires étaient remplies de volumes rangés suivant le format, magnifiquement reliés, tellement serrés les uns contre les autres qu'ils semblaient tout prêts à déborder⁷.

En ces espaces harmonieusement saturés⁸, l'ordre et le goût sobre règnent : les livres sont rangés – ici selon leur taille – dans des « armoires » de bois précieux, faites d'ébène, ou « de bois de citronnier ou de palissandre⁹ » chez « l'amateur le plus luxueux et le plus aristocratique ». À l'abri de la poussière et de la lumière, parfois même sur des tablettes

⁵ Paul Lacroix, « Les bibliophiles et les livres », *Catalogue de livres anciens et modernes rares et curieux de la librairie Auguste Fontaine*, Paris, Fontaine, 1879, p. III. Afin d'alléger les notes tout en évitant les confusions, à partir de la deuxième mention d'un catalogue, seuls le nom du rédacteur et celui du possesseur de la bibliothèque ou de la librairie seront donnés.

⁶ Antoine-Augustin Renouard, *ouvr. cit.*, p. I.

⁷ Antoine Leroux de Lincy, « Notice sur la vie et sur la bibliothèque de M. B.-A. Cigongne », *Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne*, Paris, Potier, 1861, p. XI-XII.

⁸ De même, dans la bibliothèque lyonnaise de M. Coste « les rayons [sont] chargés d'un triple rang de volumes » (Aimé Vingtrinier, « Introduction », *Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, vol. 1, Lyon, Perrin, 1853, p. III.)

⁹ Paul Lacroix, « Quelques mots de préface », *Catalogue de livres anciens et modernes, rares et curieux de la librairie Auguste Fontaine*, Paris, Auguste Fontaine, 1872, p. V. *Idem* pour la citation suivante.

recouvertes de velours¹⁰, les ouvrages sont protégés et mis en valeur par un mobilier d'art, confectionné par les artisans les plus célèbres. Les œuvres d'André-Charles Boulle (1642-1732), qui fut ébéniste du roi, sont visiblement prisées : le Bibliophile Jacob évoque « la petite armoire de Boulle [*sic*] contenant les CENT VOLUMES qui ont coûté UN MILLION¹¹ » du baron de Rothschild, lequel « consacre [à ses 100 000 ouvrages] exclusivement une splendide construction ». Tous les bibliophiles ne sont cependant pas aussi aisés : d'après Paul Lacroix, le plus modeste aura une « petite bibliothèque classique de 5 à 600 volumes, en éditions compactes et en demi-reliures¹² », tandis qu'« à un prix plus élevé, mais relativement minime » on pourra avoir une « bibliothèque plus complète, moins vulgaire aussi, composée de 1 000 à 1 200 volumes de littérature et d'histoire, en belles éditions modernes ». Le précieux meuble de Boulle abrite, chez Rothschild comme chez Cigongne, les ouvrages les plus nobles, « ces beaux et précieux volumes à la reliure des rois, des reines de France, des princes ou des princesses de leur famille [...]»¹³. Le passionné va jusqu'à offrir à un exemplaire des *Heures de la Vierge* un « pied d'ébène qu'[il] avait fait faire par Fourdinois¹⁴ », artisan d'art réputé. À la valeur des livres se voit corrélée celle de leur mobilier : les bibliothèques privées se présentent comme des espaces non seulement d'*unification* et de *rationalisation*, mais aussi de *sublimation* d'une passion.

En ces lieux d'exception s'instaure en outre un rapport singulier au livre, distinct des espaces de consultation publics. De l'aveu des rédacteurs de ces catalogues, il est des « bibliophiles trop absorbés, qui ne trouvent jamais le temps de savoir ce que les livres renferment¹⁵ ». Les ouvrages ne sont ainsi pas nécessairement lus. Accueillis avec fierté et émotion, les volumes font en revanche l'objet de rituels : M. Coste « présentait avec empressement [ses nouvelles acquisitions] aux bibliophiles de [sa] ville, et ne le[s] plaçait qu'avec solennité sur les tablettes¹⁶ » de ses armoires. Cela explique la récurrence de deux métaphores pour désigner, tantôt les *opus*, tantôt le lieu les

¹⁰ C'est le cas, à la fin du siècle, des étagères de la librairie Fontaine, spécialisée dans les livres rares et anciens : les volumes « pren[nent] place sur le velours des rayons de la librairie du Passage des Panoramas. » (*Idem.*)

¹¹ Paul Lacroix, *Fontaine*, 1879, ouvr. cit., p. VII. *Idem* pour la citation suivante.

¹² Paul Lacroix, *Fontaine*, 1872, ouvr. cit., p. V. *Idem* pour les citations qui suivent.

¹³ Antoine Leroux de Lincy, *Cigongne*, ouvr. cit., p. XII.

¹⁴ *Ibid.*, p. XIII.

¹⁵ *Ibid.*, p. VII.

¹⁶ Aimé Vingtrinier, *Coste*, ouvr. cit., p. II.

regroupant : la dévotion et la joaillerie. « Perles précieuses¹⁷ », les œuvres sont un « trésor » de « bijoux enchâssés dans des reliures de prix¹⁸ », soit autant de « bijoux¹⁹ » recueillis dans un « écrin²⁰ » qui devient « sanctuaire²¹ », pour les « sincères et fidèles adorateurs de cette grande Divinité²² » qu'est le livre. Comme dans une galerie d'art, « on [...] admirait sans cesse [les volumes], [mais] on ne les touchait pas souvent²³ », sinon avec l'extrême attention digne des lecteurs *choisis*. Aussi M. Cigongne, qui « excellait à toucher ces charmants bijoux sans leur causer aucun dommage²⁴ » n'accordait-il « qu'à certains de ses confrères le droit de déplacer un volume et de le remettre convenablement au rang qu'il occupait ». Les bibliophiles entendent visiblement se distinguer du « peuple qui sait si mal garder les livres²⁵ », ou des institutions publiques en lesquelles les volumes sont des « chevaux de louage qu'on éreinte, sans se soucier d'en faire des rosses qui finissent bientôt à l'abattoir²⁶ ». La plupart des collectionneurs ont ainsi peur du « public de dernier ordre [qui] accourt en foule à la curée des livres²⁷ ».

D'autres bibliophiles, toutefois, tel Cigongne, reçoivent volontiers les « travailleurs sérieux²⁸ ». L'admission de lecteurs étrangers dépend du rapport que le propriétaire entretient avec ses ouvrages. À Lyon, deux collectionneurs fameux font montre d'une attitude différente, Coste et Yemeniz :

À l'encontre du bienveillant et accueillant conseiller Coste qui ouvrait, toutes grandes, les portes de son cabinet à tous les visiteurs, les laissant à leur aise, feuilleter et admirer les ouvrages qu'elle renfermait, Yemeniz entrebâillait les portes de ses armoires, en retirait avec mille précautions, le livre demandé, le suivait d'un regard

¹⁷ Joseph Techener, « Préface », *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Charles Nodier*, Paris, Techener, 1844, p. V. *Idem* pour la citation suivante.

¹⁸ Paul Lacroix, « Préface », *Catalogue de la bibliothèque de M. Félix Solar*, vol. 1, Paris, Techener, 1860, p. X.

¹⁹ *Ibid.*, p. XII.

²⁰ Antoine Leroux de Lincy, *Cigongne*, ouvr. cit., p. XXXIII.

²¹ *Ibid.*, p. XII.

²² Paul Lacroix, *Fontaine*, 1879, ouvr. cit., p. II.

²³ Paul Lacroix, *Solar*, ouvr. cit., p. XII.

²⁴ Antoine Leroux de Lincy, *Cigongne*, ouvr. cit., p. XII. *Idem* pour la citation qui suit.

²⁵ Paul Lacroix, « Préface », *Bibliothèque dramatique de Monsieur de Soleinne*, vol. 3, Paris, Alliance des arts, 1844, p. VIII.

²⁶ Paul Lacroix, *Solar*, ouvr. cit., p. XII.

²⁷ Paul Lacroix, « Préface », *Bibliothèque dramatique de Monsieur de Soleinne*, vol. 1, Paris, Alliance des arts, 1843, p. XV.

²⁸ Antoine Leroux de Lincy, *Cigongne*, ouvr. cit., p. XVII.

inquiet en autorisant, les seuls bibliophiles soignés et soigneux, à en éprouver les charmes²⁹.

Yemeniz fournissait des gants blancs à ses hôtes, tandis que Coste avait « mis à la disposition du public un petit appartement indépendant³⁰ » où venaient travailler des « gens de lettres, commodément installés [...] devant une table garnie de plumes, d'encre et de papier ». En fait, Yemeniz et Coste incarnent deux voies bibliophiliques différentes : pour l'exprimer en notions modernes, l'une est polarisée par le musée d'art, l'autre par le centre documentaire.

Collections de bibliophiles : monuments artistiques ou laboratoires scientifiques ?

Leroux de Lincy, dans son introduction au catalogue de M. Cigogne, opère une distinction entre deux types de collections. Ce qu'il nomme *bibliothèque* « se compose de la réunion toujours incomplète des ouvrages imprimés ou manuscrits sortis de l'esprit humain à toutes les époques³¹ ». À cet égard, « il est bien difficile de n'admettre que des livres de choix » dans une bibliothèque. *A contrario*, le *cabinet* se compose de livres « plus choisis », qui ne sont pas « d'une condition médiocre » et doivent « se faire remarquer ou par la rareté, ou par l'impression, ou par la reliure », sinon par les trois ensemble. Cette différenciation est, à la vérité, propre à Leroux de Lincy qui n'en fait d'ailleurs pratiquement pas usage : l'héritage des XVII^e et XVIII^e siècles a fait du « cabinet » un lieu où se collectionnent des *objets* artistiques, historiques ou « curieux », c'est-à-dire rares ou insolites. Néanmoins, cette distinction a son importance, car elle place la bibliothèque dans la lignée des cabinets de tableaux, d'estampes ou de médailles³² se multipliant à l'époque romantique, véritables musées privés, regroupant des articles que l'on *regarde*. Parce que le livre a cette particularité d'être à la fois *contenu* et *forme* dont la matérialité est susceptible d'être contemplée, les bibliophiles orientent leurs collections en fonction du primat donné à l'une ou l'autre de ces caractéristiques.

²⁹ William Poidebard, Julien Baudrier et Léon Galle, *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1907, p. 710.

³⁰ Aimé Vingtrinier, *Coste*, ouvr. cit., p. 3. *Idem* pour la citation suivante.

³¹ Antoine Leroux de Lincy, *Cigogne*, ouvr. cit., p. XV-XVI. Toutes les citations qui suivent proviennent de cette source jusqu'à mention contraire.

³² À titre d'exemple, citons le *Catalogue des tableaux, dessins, gouaches, estampes, marbres, bronzes, vases précieux, pendules, dorures, et autres articles curieux composant le cabinet de feu M. Godefroy*, édité en 1813 ; ou le *Catalogue de médailles grecques, romaines, françaises et étrangères, livres et antiquités, composant le cabinet de feu M. A. Escudié, rédigé par M. Hoffmann*, imprimé en 1856.

Certains amateurs vouent un culte au livre en tant qu'objet d'art, ce qu'exprime Paul Lacroix :

Faire des livres, en langage de bibliophile, ce n'est pas toujours, Dieu merci, en écrire et en publier ; non, ce qui est peut-être plus utile et plus sérieux, ce qui est peut-être aussi plus difficile, c'est de rendre durables, [...] en leur assignant un brevet d'honneur et d'immortalité, c'est-à-dire un vêtement digne d'eux, une reliure de luxe, une reliure d'art³³.

Aussi Renouard avoue-t-il posséder de ces « raretés plus curieuses qu'utile [...] que l'on montre avec quelque peu de vanité, mais qu'on ne lit guère, soit à cause de la nullité de leur contenu, soit parce que leur richesse intérieure et de dehors les rend presque hors d'usage³⁴ ». Rareté et valeur des livres influent selon divers critères : le nombre d'exemplaires connus, le caractère manuscrit ou imprimé, la notoriété de l'imprimeur ou du calligraphe (Nicolas Jarry, maître-écrivain du XVII^e siècle, est très prisé), la date de conception, la matière du support (par exemple vélin ou papier), les éventuelles illustrations, la reliure, ou encore les anciens possesseurs. Leur état, néanmoins, n'est pas fixe et immuable. Ils s'enrichissent au fil du temps, en fonction des mains entre lesquelles ils passent – ce que marquent les *ex libris* et écussons successifs –, des éventuelles annotations qu'ils reçoivent, des embellissements qu'on leur prodigue. Le conseiller Coste, à Lyon, « recommandait [ainsi] au soin des relieurs les plus en renom³⁵ » ses volumes « à la toilette négligée », à l'instar du comte Mac-Carthy qui, au siècle précédent « fit venir chez lui [à Toulouse] un habile relieur de Londres, qu'il garda plusieurs années³⁶ ». À cet égard, *ex libris* et reliures sont autant de sceaux d'appartenance et de manifestations d'une frénésie de possession, qui permettent l'unification d'un ensemble hétéroclite, au même titre que son lieu de conservation. Les livres deviennent des œuvres d'art indépendamment de leur contenu. La reliure, en outre, suscite à l'époque romantique un réel engouement, ce dont témoigne Charles Nodier qui édite *De la reliure en France au dix-neuvième siècle* en 1834 et qui, admiratif du travail de Thouvenin, lui demande d'associer leurs deux noms en *supra-libris* sur les

³³ Paul Lacroix, *Fontaine*, 1872, ouvr. cit., p. II, l'auteur souligne.

³⁴ Antoine-Augustin Renouard, ouvr. cit., p. VIII-IX.

³⁵ Aimé Vingtrinier, *Coste*, ouvr. cit., p. II. *Idem* pour la citation suivante.

³⁶ *Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le comte de Mac-Carthy Reagh*, Paris, De Bure, 1815, « Avertissement », p. XII-XIII.

ouvrages qu'il lui confie. L'on comprend aisément que cette tendance ait pu être qualifiée de « bibliomanie³⁷ ».

D'autres collectionneurs, en revanche, entendent ne fonder des bibliothèques « destinée[s] qu'à l'étude³⁸ », alors thématiquement ou génériquement orientées. Ainsi en va-t-il de celle, entièrement consacrée au théâtre, de Pont de Vesle qui « se contentait du premier exemplaire que le hasard le faisait rencontrer, pourvu que ce fût bien le livre qu'il cherchait pour remplir une lacune dans la série chronologique de l'histoire des théâtres³⁹ ». Ces amateurs entreprennent une démarche scientifique au sens large : ils se donnent pour mission de collecter, d'archiver tout ce qui est susceptible de renseigner l'objet de leur passion – qui n'est, dès lors, pas le livre. Coste, à Lyon, réunit tout ce qui concerne sa ville natale, y compris les documents apparaissant les moins précieux tels que les affiches. La bibliophilie n'est alors plus un but en soi. Elle devient *l'instrument et l'expression* d'une entreprise autre, historiographique, voire sociologique et anthropologique avant l'heure :

Il est vrai qu'auprès de ces livres élégants on trouve des pièces qui, prises isolément, ont bien moins de mérite et de valeur. Les Affiches, les Ordonnances de police, les Mandements des archevêques, les Journaux même peuvent paraître aux yeux de quelques personnes ou inutiles ou peu dignes de figurer dans une collection. M. Coste n'en jugeait pas ainsi [...]. À son avis, ces pièces fournissaient des dates précises pour l'histoire ; elles montraient le couleur d'une époque, elles en dévoilaient les tendances et l'esprit, elles complétaient des documents souvent obscurs [...]⁴⁰.

Pixerécourt avait eu le même dessein en consacrant une section de sa bibliothèque à l'histoire révolutionnaire, significativement vendue comme un ensemble non divisible à sa mort⁴¹.

Au demeurant, la frontière entre les deux types de bibliothèques n'est pas hermétique : celles faisant office de « cabinets de livres d'art » sont aussi souvent considérées par les bibliophiles comme propres à fournir une documentation bibliographique de premier ordre, parce qu'elles permettent de retracer « l'histoire de

³⁷ Paul Lacroix, *Solar*, ouvr. cit., p. IX.

³⁸ Paul Lacroix, « Préface », *Bibliothèque dramatique de Pont de Vesle, augmentée et complétée par les soins du bibliophile Jacob*, Paris, Administration de l'« Alliance des arts », 1846, p. III.

³⁹ *Idem*.

⁴⁰ Aimé Vingtrinier, *Coste*, ouvr. cit., p. II.

⁴¹ Voir Charles Nodier, « Préface » *Catalogue des livres rares et précieux de la plus belle condition, composant la bibliothèque de M.G. de Pixerécourt*, Paris, Crozet, 1838, p. 343-348.

notre littérature, mais encore l'histoire de l'imprimerie, l'histoire de la gravure, et l'histoire de la reliure⁴² ».

En ces années où les idées progressistes battent leur plein, de nombreux collectionneurs entendent ainsi faire œuvre d'utilité publique. Parce que les bibliothèques offrent « de nouveaux moyens d'instruction à une jeunesse avide de connaissances, et qui ne demande qu'à être dirigée dans la route du bien⁴³ », certains amateurs mettent leur fortune et leur temps au service de leurs concitoyens. Aussi n'est-il pas rare de les voir léguer leurs cabinets à l'État : Pierre-Adrien Paris offre par exemple le sien à sa ville natale de Besançon, et M. Soleinne projetait de faire don de sa collection dramatique au Théâtre-Français ou à la Bibliothèque du roi⁴⁴, avant que sa mort n'en décide autrement.

Les bibliothèques privées, à l'époque romantique, dépassent les attentes que l'on pourrait avoir à leur évocation : à la fois collections artistiques et regroupements de documents historiques, elles oscillent entre musées et conservatoires patrimoniaux. Leur valeur est donc dans le *tout* qu'elles constituent. L'ensemble qu'elles forment s'érige en *monument*, ce que les catalogues répètent à l'envi : les pièces réunies par Coste, « de même que dans une vaste et précieuse mosaïque la pierre la plus humble concourt à l'effet général, [...] formaient par leur ensemble un tout complet⁴⁵ », tandis que celles de Soleinne, pourtant matériellement modestes, « présentent [...] un véritable intérêt par leur réunion⁴⁶ ». L'on comprend dès lors que les bibliophiles s'insurgent contre les ventes à l'encan⁴⁷, qui ne prennent pas en compte la valeur ajoutée que constitue la formation d'un corps indivis.

⁴² Paul Lacroix, *Solar*, ouvr. cit., p. XIII-XIV.

⁴³ Charles Weiss, *Catalogue de la bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la chambre du roi, suivi de la description de son cabinet*, Besançon, De Deis, 1821, p. III.

⁴⁴ Voir Paul Lacroix, *Soleinne*, vol. 1, ouvr. cit., p. XV-XVI.

⁴⁵ Aimé Vingtrinier, *Coste*, ouvr. cit., p. III.

⁴⁶ Paul Lacroix, *Soleinne*, vol. 3, ouvr. cit., p. V. Il en est de même pour la collection de Pont de Vesle : « Le mérite d'une semblable bibliothèque, c'est, avant tout, son ensemble, ce résultat de tant d'efforts, de tant de soins et de tant de frais. Une bibliothèque spéciale est une œuvre d'art plus ou moins précieuse, dont les éléments n'ont quelquefois par eux-mêmes qu'une assez minime importance ; mais leur réunion intelligente et habile suffit pour les mettre en valeur. » (Paul Lacroix, *Pont de Vesle*, ouvr. cit., p. VII.)

⁴⁷ Paul Lacroix, *Pont de Vesle*, ouvr. cit., p. VII : « [...] ces bourreaux d'experts estimaient les livres ce qu'ils seraient vendus en vente publique, à l'encan ! Estimez ainsi ce que valent les pierres du Louvre [...]. »

Les catalogues des bibliothèques d'amateurs : défier l'éphémère

Certes monuments, ces collections ont cependant la particularité d'être mouvantes et perpétuellement inachevées. Pixierécourt a (re)composé et dispersé sa bibliothèque à trois reprises⁴⁸, tandis que Charles Nodier a dû vendre une grande partie de sa collection en 1829⁴⁹. Des fragments de ces ensembles transitent entre les amateurs : Nodier retrouve des volumes lui ayant appartenu chez Pixierécourt⁵⁰, Cigongne acquiert des pièces de La Vallière, de Mac-Carthy ou de Soleinne⁵¹, lequel avait acheté la bibliothèque de Pont de Vesle avant de se dessaisir de certains des opuscules de celui-ci⁵². Et lors de la vente de la bibliothèque de Soleinne, Paul Lacroix s'attachera à recomposer et compléter cette collection de Pont de Vesle qui, « reclassée dans un nouvel ordre⁵³ », deviendra « une bibliothèque nouvelle ». Les cercles bibliophiliques mettent ainsi tout en œuvre pour que les ouvrages précieux demeurent entre leurs mains, et ne soient pas « livré[s] aux mains ignorantes de quelques *croque-morts* de la librairie⁵⁴ », comme le déplore Paul Lacroix dans un article s'indignant du « gaspillage des bibliothèques » en enchères factices. Ils forment et perpétuent à eux tous l'u-topique bibliothèque idéale des amoureux du livre.

Vraisemblablement conscients de la fragilité et de l'impermanence de leurs édifices, les passionnés cherchent à les ancrer durablement dans le temps. La plupart des propriétaires rédigent leurs propres catalogues, qui présentent une « différence de [...] rédaction [...] avec celle qui est nécessaire pour le Catalogue d'une Vente⁵⁵ ». Il faut entendre qu'ils se refusent, à l'instar de Renouard, à produire une « froide et sèche nomenclature d'intitulés⁵⁶ ». Aux titres sont en effet ajoutés des notes, des descriptions, des détails bibliographiques, historiographiques ou encore des anecdotes, soit autant d'éléments qui, de l'aveu de l'auteur, « ne pourraient former un livre⁵⁷ ». Du moins si

⁴⁸ Paul Lacroix, « Préface », *Pixierécourt*, ouvr. cit., p. II-III.

⁴⁹ Joseph Techener, *Nodier*, ouvr. cit., p. VII.

⁵⁰ Paul Lacroix, *Pixierécourt*, ouvr. cit., p. VII.

⁵¹ Antoine Leroux de Lincy, *Cigongne*, ouvr. cit., p. XXVI.

⁵² Paul Lacroix, *Pont de Vesle*, ouvr. cit., p. III-IV.

⁵³ *Ibid.*, p. IV. *Idem* pour la citation suivante.

⁵⁴ Paul Lacroix, « Gaspillage des bibliothèques », *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 10 juillet 1842, p. 18. L'auteur souligne.

⁵⁵ *Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le comte de Mac-Carthy Reagh*, Paris, De Bure, 1815, « Avertissement », p. XIV.

⁵⁶ Renouard Antoine-Augustin, ouvr. cit., p. I.

⁵⁷ *Ibid.*, p. III.

l'on entend par « livre » une œuvre de domaines et de genres littéraires consacrés aisément identifiables par le lecteur. Renouard défie les frontières génériques pour produire un « livre de fantaisie, et sans prétentions⁵⁸ », un ouvrage hybride et *informe* où les descriptions méthodiques côtoient les « pensées secrètes⁵⁹ » d'un collectionneur qui a « écrit pour [lui]-même [...] sans vouloir positivement faire ou de la littérature, ou de la politique, ou même de la bibliographie ». Le libraire inaugure un modèle, que nombre de rédacteurs adopteront, y compris dans l'objectif d'une vente. Souvent, d'ailleurs, les auteurs incluent, si elles existent, les notes du possesseur de la collection qu'ils référencent – ce fut par exemple le cas de Cigongne⁶⁰. L'on comprend dès lors le succès public de ces opuscules : devenant des *œuvres*, ils s'émancipent du simple registre pour se rapprocher d'ouvrages tels que *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (1829), où Nodier sélectionne une partie des volumes de sa collection pour offrir des anecdotes ainsi que des hypothèses historiques et bibliographiques à leur sujet. Les catalogues se font dès lors pour leurs lecteurs, mis dans la confidentialité, *substituts* des lieux et des volumes qu'ils décrivent, en suppléant à une passion onéreuse, ce que formule Paul Lacroix :

Le plaisir extrême que j'éprouve à lire ces Catalogues, à les juger, à les annoter avant tout le monde, est [...] platonique et désintéressé, car, si j'aime à la folie les beaux livres, si je les admire, si je les respecte plus que personne, je ne les achète pas, je ne les possède jamais, à moins que ce ne soit les posséder en idée que savoir ce qu'ils valent bibliographiquement [...]⁶¹.

Et l'auteur conclut que, même « par les yeux de l'esprit et de la mémoire », « VOIR, C'EST AVOIR ».

En outre, du point de vue du possesseur de la collection et/ou du rédacteur catalogue, l'édition de ces opuscules est l'occasion de *diffuser* à la fois un monument – par définition unique et non transportable – et des connaissances au sujet des livres. *L'utilité* est un des lieux communs des préfaces de ces publications, qui ont aussi vocation à propager un savoir, à « faire connaître des ouvrages peu répandus⁶² ». Elles se veulent « livre[s] utile[s] et piquant[s] dont les bonnes bibliothèques ne manqueront

⁵⁸ *Ibid.*, p. VII.

⁵⁹ *Ibid.*, p. VII. *Idem* pour la citation qui suit.

⁶⁰ Antoine Leroux de Lincy, *Cigongne*, ouvr. cit., p. X.

⁶¹ Paul Lacroix, *Fontaine*, 1879, ouvr. cit., p. I. *Idem* pour les citations suivantes.

⁶² Charles Weiss, *Paris*, ouvr. cit., p. VI.

pas de s'enrichir⁶³ ». Le catalogue en vient à faire œuvre aussi agréable que profitable, et tout se passe dès lors comme s'il s'édifiait, au cours du siècle, comme *forme littéraire* à part entière. Cela explique que les auteurs rivalisent entre eux pour que leurs productions, tel que le voulait Coste, « rest[ent] comme un modèle et un monument⁶⁴ », ce qu'une édition luxueuse et soignée parachèverait.

Le catalogue parfait ainsi l'édifice patiemment érigé volume après volume, classé, conservé et magnifié. Il est un point d'aboutissement, et lorsque le possesseur ne l'a pas imprimé, une partie voire l'intégralité de ce registre personnel est intégré et enrichi pour former l'ouvrage publié en vue de la vente. C'est ainsi que procède Paul Lacroix avec celui de Soleinne, ou le rédacteur du catalogue de Yemeniz, qui affirme avoir « scrupuleusement respecté les descriptions qu'il [Yemeniz] a faites⁶⁵ » ainsi que « ses notes et les détails d'histoire et de bibliographie qu'elles contiennent ». De surcroît, ces publications contiennent généralement la liste et la description des publications, le cas échéant, du collectionneur en question⁶⁶, ainsi qu'une biographie, et l'histoire de sa bibliothèque. À cet égard, les catalogues constituent une sorte de couronnement de l'*œuvre complet final* pour l'homme, l'intellectuel et le bibliophile que fut tout à la fois le possesseur de la bibliothèque. Ils peuvent dès lors se substituer aux œuvres complètes lorsqu'elles font défaut. Paul Lacroix déplore en effet en même temps que « la bibliothèque de Jules Janin [...] [soit] vendue aux enchères, et [que] les œuvres complètes de [l'auteur] ne seront peut-être jamais recueillies et publiées⁶⁷ », comme si l'une et les autres étaient indissolublement liées.

Ces ouvrages sont ainsi le moyen de faire entrer un homme, une œuvre et une collection dans la postérité. Contre la « dispersion continuelle⁶⁸ » de ces ensembles d'exception, ils proposent « le souvenir durable d'une superbe collection » dont « les somptueux débris s'en vont sans cesse flottant et s'égarant en de nouvelles mains ». Ils deviennent des passeurs de *mémoire*. Il n'est alors pas rare de les voir devenir de véritables *plaidoyers*, pour que les bibliothèques soient acquises dans leur intégralité et

⁶³ Charles Nodier, « Des livres de M. de Pixérécourt », *Pixérécourt*, ouvr. cit., p. 4.

⁶⁴ Aimé Vingtrinier, *Coste*, ouvr. cit., p. IX.

⁶⁵ Antoine Leroux de Lincy, « Notice sur la bibliothèque de M. Yemeniz », *Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yemeniz*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1867, p. XXXV. *Idem* pour la citation suivante.

⁶⁶ Voir par exemple Aimé Vingtrinier. *Coste*, ouvr. cit., p. IX.

⁶⁷ Paul Lacroix, « Introduction », *La Bibliothèque de Jules Janin*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1877, p. 8.

⁶⁸ Paul Lacroix, *Solar*, ouvr. cit., p. IX. *Idem* pour les citations suivantes.

« passe[nt] toute[s] entière[s] sous la garde attentive d'un propriétaire éclairé et soigneux⁶⁹ ». Dans cette perspective, les institutions publiques, qui « n'ont rien de transitoire ni de mobile dans leurs destinées⁷⁰ », sont fréquemment encouragées à acquérir ces ensembles, puisque ce serait le seul moyen de les pérenniser. Aussi Paul Lacroix milite-t-il pour que « la bibliothèque du Roi [...] ne laiss[e] pas se disperser irréparablement ces beaux recueils de pièces manuscrites⁷¹ » patiemment constitués par M. Soleinne, de même qu'Aimé Vingtrinier en appelle à un « gouvernement généreux⁷² » pour que la bibliothèque de Coste ne soit pas disséminée. M. Paris obtiendra de ce point de vue une récompense suprême : non seulement sa collection trônera dans une salle à part de la bibliothèque de Besançon, mais elle sera accompagnée d'un buste en marbre à l'effigie de son feu possesseur, ainsi que d'une « inscription qui rappellera ses vertus et ses talents⁷³ ».

Monuments fugitifs et provisoires, les nombreuses bibliothèques privées du XIX^e siècle sont les œuvres de passionnés en quête de mémoire, dont il nous reste aujourd'hui des catalogues qui, parce qu'ils sont « autre chose que des titres⁷⁴ », ont encore matière à faire rêver de nombreuses générations de bibliophiles.

⁶⁹ Charles Nodier, *Pixerécourt*, ouvr. cit., p. 2.

⁷⁰ Paul Lacroix, *Pont de Vesle*, ouvr. cit., p. V.

⁷¹ Paul Lacroix, *Soleinne*, vol. 3, ouvr. cit., p. VIII.

⁷² Aimé Vingtrinier, *Coste*, ouvr. cit., p. IX.

⁷³ Charles Weiss, *Paris*, ouvr. cit., p. 39.

⁷⁴ Renouard Antoine-Augustin, ouvr. cit., p. IV.

Résumé

Au XIX^e siècle, nombreux sont les amateurs à se constituer une bibliothèque privée, ce dont témoigne l'édition croissante des catalogues de ces collections. Ces ouvrages s'émancipent de la simple nomenclature pour offrir au lecteur des préfaces, des biographies ou encore des anecdotes bibliographiques. Leur lecture nous immerge au cœur de ces espaces confidentiels hissés au rang de lieux d'exception, accueillant des ouvrages appréhendés comme des œuvres artistiques, ou le tout venant de documents collectés dans une démarche patrimoniale et mémorielle. Conçues comme des *monuments*, la valeur de ces bibliothèques est dans le tout qu'elles forment. Toutefois, elles sont inéluctablement vouées à disparaître avec leur propriétaire. Le catalogue viendra alors en conserver le souvenir, voire, plaider de son rédacteur aidant, permettra son achat par une institution publique susceptible de la faire entrer dans la postérité.

Bibliographie

Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le comte de MacCarthy Reagh, Paris, De Bure, 1815,

Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le comte de MacCarthy Reagh, Paris, De Bure, 1815,

DEBURE Guillaume, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière*, Paris, De Bure, 4. Vol., 1783,

LACROIX Paul, « Gaspillage des bibliothèques », *Bulletin de l'Alliance des Arts*, n°2, 10 juillet 1842, p. 18-19,

LACROIX Paul, *Bibliothèque dramatique de Monsieur de Soleinne*, 7 vol., Paris, Alliance des arts, 1843-1845,

LACROIX Paul, *Bibliothèque dramatique de Pont de Vesle, augmentée et complétée par les soins du bibliophile Jacob*, Paris, Administration de l'« Alliance des arts », 1846,

LACROIX Paul, *Catalogue de la bibliothèque de M. Félix Solar*, 2 vol., Paris, Techener, 1860,

LACROIX Paul, *Catalogue de livres anciens et modernes rares et curieux de la librairie Auguste Fontaine*, Paris, Fontaine, 1879,

LACROIX Paul, *Catalogue de livres anciens et modernes, rares et curieux de la librairie Auguste Fontaine*, Paris, Auguste Fontaine, 1872,

- LACROIX Paul, *La bibliothèque de Jules Janin*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1877,
- LEROUX DE LINCY Antoine, *Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yemeniz*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1867,
- LEROUX DE LINCY Antoine, *Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne*, Paris, Potier, 1861,
- NODIER Charles, *Catalogue des livres rares et précieux de la plus belle condition, composant la bibliothèque de M.G. de Pixérécourt*, Paris, Crozet, 1838,
- POIDEBARD William, BAUDRIER Julien et GALLE Léon, *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, Lyon, Société des bibliophiles lyonnais, 1907,
- RENOUARD Antoine-Augustin, *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, 4 vol., Paris, Renouard, 1819,
- TECHENER Joseph, *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Charles Nodier*, Paris, Techener, 1844,
- VINGTRINIER Aimé, *Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste*, 2 vol., Lyon, Perrin, 1853,
- WEISS Charles, *Catalogue de la bibliothèque de M. Paris, architecte et dessinateur de la chambre du roi, suivi de la description de son cabinet*, Besançon, De Deis, 1821.